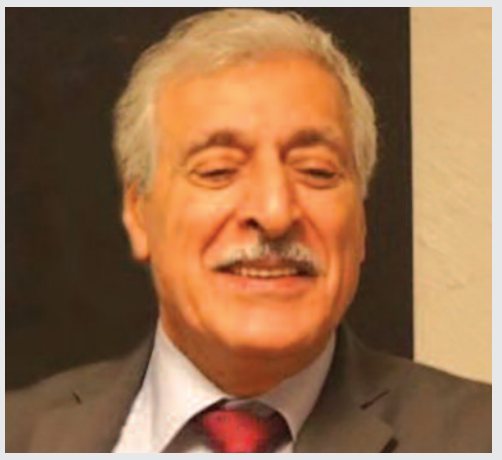


Assassinat de Djamel Bensmaïn

MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL CONTRE FERHAT MEHENNI

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7076 – SAMEDI 28 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Vaccin anti-Covid-19

LA CHINE FAIT DON DE TROIS MILLIONS DE DOSES À L'ALGÉRIE

Page 4

ALGÉRIE-MAROC

FRANÇOIS SOUDAN, LE SPADASSIN MÉDIATIQUE DU MAKHZEN !

C'est de notoriété publique : le Makhzen dispose en France de lobbys efficaces et de relais médiatiques partagés entre sympathisants spontanés et agents d'influence intéressés à divers titres. Chose normale. Mais il existe parmi ces serviteurs des intérêts stratégiques du Maroc et de son image de marque dans l'Hexagone, des spadassins médiatiques dont fait partie François Soudan, directeur de la rédaction de Jeune Afrique. Ce vice-président du groupe éponyme éditeur, a signé un récent éditorial anti-algérien, un de plus, s'érigeant en la circonstance en avocat de la diplomatie alaouite et en procureur de la diplomatie algérienne.

Page 3



APPROVISIONNEMENT DE L'ESPAGNE EN GAZ NATUREL

L'ALGÉRIE SE PASSE DU GAZODUC MAGHREB-EUROPE

Page 2

CANCER À L'EST DU PAYS

Toutes les maladies cancéreuses sont prises en charge

Page 4

JEUX PARALYMPIQUES

CHERINE ABDELLAOUI OFFRE L'OR À L'ALGÉRIE

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

ASSASSINAT DE DJAMEL BENSMAÏN

Mandat d'arrêt international contre Ferhat Mehenni

LA JUSTICE algérienne va lancer un mandat d'arrêt international contre le président du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) Ferhat Mehenni, a annoncé jeudi le procureur général de la Cour d'Alger dans une conférence de presse. Réfugié en France, Ferhat Mehenni est poursuivi en Algérie dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du jeune Djamel Bensmail, qui a été lynché à mort le 11 août à Larbaâ Nath Irathen, selon la même source. D'autres commanditaires de l'assassinat du jeune artiste feront aussi l'objet de mandat d'arrêt international, a ajouté le procureur qui a précisé que 88 personnes dont trois femmes et un mineur impliquées dans ce crime collectif ont été arrêtées tandis que 29 autres sont en état de fuite. Le procureur a souligné que 24 suspects impliqués dans l'assassinat appartiennent au MAK classé par les autorités algériennes comme organisation terroriste. le Procureur général a précisé que les investigations "ont abouti à plusieurs données importantes confirmant l'existence d'une planification préméditée" et "l'implication d'éléments établis à l'étranger dans ce crime, outre la propagande autour de celui-ci pour créer un climat de terreur et d'instabilité et provoquer les citoyens". Les investigations ont également établi "l'existence de plusieurs contacts et opérations de versements d'argent", a-t-il ajouté. Le Procureur général a affirmé que "les investigations se poursuivent" par la Section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé près le Tribunal de Sidi M'Hamed à Alger, à travers l'exploitation de tous les appareils "cryptés et mécanismes de coopération judiciaire internationale", après que l'implication d'éléments établis à l'étranger a été établie. Il a souligné que les feux de forêts qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas du pays étaient "prémédités", il a précisé qu'"un autre crime tout aussi prémédité a été commis contre Djamel Bensmaïn". Le natif de Méliana était "un citoyen parmi tant d'autres venus de plusieurs wilayas pour aider à éteindre les flammes à Tizi Ouzou. Il a été agressé après avoir été accusé à tort de pyromanie", a-t-il ajouté précisant que "les services de sécurité sont intervenus à temps, mais ne pouvaient le protéger des criminels en furie qui l'ont arraché des mains des policiers, en usant de violence et de force, puis l'ont lynché et tué de la manière la plus barbare qui soit, et sont allés jusqu'à filmer leur forfait". "Les policiers ont utilisé la force et tous les moyens dont ils disposaient pour protéger la victime, et certains (policiers) ont même été blessés", a-t-il expliqué. **S. O. Brahim**

APRÈS SES ACCUSATIONS MENSONGÈRES CONTRE L'ALGÉRIE

Une claque diplomatique au visage d'Omar Hilal

Omar Hilal, l'ambassadeur du Maroc aux Nations unies, persiste à s'attaquer à l'Algérie en inventant des scénarios préfabriqués par la diplomatie désastreuse marocaine, notamment concernant l'affaire du Sahara occidental. Cette fois, ce plénipotentiaire du Makhzen a reçu une «claque» diplomatique en bonne et due forme de la part de l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU, Sofiane Mimouni, qui lui a rappelé que la question sahraouie a bénéficié de l'appui, en plus de l'Algérie et de la Mauritanie, du Maroc, lequel n'a pas respecté ses engagements dans le processus de l'autodétermination et de l'indépendance.

L'envoyé du Makhzen à l'ONU a repris une vieille chanson que répétaient sans cesse les médias marocains : «L'Algérie est responsable de la création du problème sahraoui», l'impliquant en tant que protagoniste dans ce conflit. Des prétextes qu'avance le pouvoir marocain, depuis des années, pour justifier, aux yeux de son peuple, l'échec total de sa diplomatie et de sa gestion de la crise.

M. Mimouni a commencé son droit de réponse par rappeler à l'ambassadeur marocain que la question du Sahara occidental a été et demeure inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU depuis 1963 et a bénéficié de l'appui de trois pays voisins, à savoir, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie. Trois pays qui ont fermement soutenu, à l'occasion de chaque session de l'Assemblée générale de l'ONU, le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le représentant de l'Algérie a également signalé que le sommet des chefs d'Etat de l'OUA, qui s'est tenu à Rabat en juin 1972, a adopté une résolution sur le Sahara dit espagnol, par laquelle les chefs d'Etat africains, dont le roi du Maroc, déplorent la lenteur avec laquelle l'Espagne procède à la décolonisation de ce territoire.

Sofiane Mimouni a ensuite rappelé que le Maroc a déjà revendiqué une partie du territoire algérien et s'est livré, en 1963, à une agression militaire en règle contre l'Algérie qui venait, pourtant, à peine d'accéder à son indépendance. De plus, le Maroc n'a reconnu la



Mauritanie qu'en 1969, soit neuf ans après son indépendance, à la suite d'efforts de plusieurs pays de la région, dont l'Algérie, pour l'amener à accepter le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, principes, par ailleurs, consacrés dans les textes fondateurs de l'Union africaine.

Les déclarations de l'ambassadeur marocain, que M. Mimouni qualifie de «mensongères», «visent à dénaturer les faits et à travestir la réalité, celle d'un conflit de décolonisation qui oppose le Maroc au Front Polisario, qui reste le représentant légitime d'un peuple luttant pour sa libération», signalant que l'Algérie, tout comme la Mauritanie, est un pays observateur officiel du processus de règlement du conflit au Sahara occidental, ainsi qu'il ressort des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité et des documents connexes des Nations unies.

M. Mimouni a rappelé le soutien constant de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel dans la recherche d'une solution juste et durable permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Cependant, le Maroc a décidé unilatéralement de remettre en cause la dynamique onusienne en mettant en doute la sincérité et la probité de l'envoyé personnel du SG de l'ONU et, ensuite, en considérant l'option référendaire comme définitivement écartée, contrevenant ainsi à l'appel répété du Conseil de sécurité à la reprise des négociations de bonne foi et sans conditions entre le Maroc et le Front Polisario.

Selon M. Mimouni, le Maroc, qui devait plutôt s'engager de manière sincère et loyale dans la décolonisation du Sahara occidental,

a trouvé dans sa phobie de l'Algérie un exutoire pour occulter les vrais problèmes.

Le diplomate algérien a notamment condamné la «loi du silence» sur le territoire du Sahara occidental imposée par Rabat qui, en entravant la tenue d'un référendum d'autodétermination, empêche l'avènement de la paix dans la région et bloque toute perspective de relance de l'intégration maghrébine.

Le Maroc s'attache, selon M. Mimouni, à prendre en otage ce comité en lui dictant ce qui doit être fait et en érigeant le mensonge et la mauvaise foi en vertu politique.

«Naturellement, le royaume du Maroc n'a aucun droit moral de s'ériger en donneur de leçon, surtout lorsqu'on connaît sa politique expansionniste basée sur un système de répression totale, son manque de respect pour la légalité internationale», a-t-il souligné, appelant à cet effet la délégation marocaine à réaliser que l'embargo médiatique qui pèse sur la question du Sahara occidental ne pourra pas détourner l'attention de la communauté internationale sur la situation qui prévaut dans ce territoire occupé.

Le refus du Maroc d'autoriser les ONG, les organes issus des mécanismes onusiens des droits de l'homme, les parlementaires et les journalistes à se rendre dans les territoires occupés montre clairement la crainte du Makhzen de voir sa politique mise à nu et les graves violations des droits de l'homme, dont les disparitions forcées et les exécutions, les restrictions aux libertés individuelles et les multiples exactions perpétrées contre le peuple du Sahara occidental, portées à l'attention de la communauté internationale.

Mohamed Mecelti

APPROVISIONNEMENT DE L'ESPAGNE EN GAZ NATUREL

L'Algérie se passe du gazoduc Maghreb-Europe

L'ALGÉRIE se passera du gazoduc Maghreb-Europe qui passe par le Maroc. Les déclarations du ministre de l'Energie ne laissent pas de doute sur la décision de l'Algérie. Mohamed Arkab a affirmé que l'ensemble des approvisionnements de l'Espagne en gaz naturel algérien sera assuré à travers le Medgaz, le gazoduc qui relie les installations algériennes de Béni Saf au port d'Almería, en Espagne, en passant sous la mer Méditerranée.

L'ensemble des approvisionnements de l'Espagne en gaz naturel algérien seraient donc désormais assurés via son gazoduc reliant directement les deux pays, sans passer par le Maroc, à savoir Medgaz. L'affirmation vient du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, lequel a mis en exergue le récent projet d'extension de la capacité de ce gazoduc reliant directement les deux pays. Cette annonce intervient deux jours après que l'Algérie eut annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec son voisin de l'Ouest, le Maroc.

Recevant, jeudi au siège de son département ministériel, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran, Mohamed Arkab, qui s'est félicité de l'état «excellent» des relations entre les deux pays dans le domaine de l'Energie, a affirmé «l'engagement total de l'Algérie de couvrir l'ensemble des approvisionnements de l'Espagne en gaz naturel à travers le Medgaz». Il a, à cette occasion, rappelé «les efforts déployés par l'Algérie pour garantir la sécurité des approvisionnements en gaz naturel du marché espagnol à travers les importants investissements consentis pour acheminer, dans les meilleures conditions, le gaz naturel sur ce marché». Il a, dans ce sens, mis en exergue les récents projets initiés, à l'image du projet d'extension de la capacité du gazoduc Medgaz reliant directement l'Algérie à l'Espagne.

Le ministre de l'Energie a également mis l'accent sur les capacités dont dispose l'Algérie pour répondre à la demande en gaz, de plus en plus croissante, des marchés européens, et plus particulièrement le marché espagnol. Cela, a-t-il précisé, grâce à la flexibilité en termes de capacités de liquéfaction dont le pays dispose. Les deux parties ont, selon le communiqué du département de l'Energie, examiné les relations de coopération entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine de l'énergie, qualifiées d'excellentes, notamment celles relatives à l'approvisionnement en gaz naturel du marché espagnol à partir de l'Algérie. Rappelons que cette annonce de l'Algérie de se passer du gazoduc Medgaz intervient au moment où le Royaume s'est dit favorable au maintien du gazoduc Maghreb-Europe, dont le contrat doit expirer en octobre 2021, comme l'a annoncé la directrice générale de l'Office national marocain des hydrocarbures et des mines.

Lilia Aït Akli

ALGÉRIE-MAROC

FRANÇOIS SOUDAN, LE SPADASSIN MÉDIATIQUE DU MAKHZEN !

C'est de notoriété publique : le Makhzen dispose en France de lobbys efficaces et de relais médiatiques partagés entre sympathisants spontanés et agents d'influence intéressés à divers titres. Chose normale. Mais il existe parmi ces serviteurs des intérêts stratégiques du Maroc et de son image de marque dans l'Hexagone, des spadassins médiatiques dont fait partie François Soudan, directeur de la rédaction de Jeune Afrique. Ce vice-président du groupe éponyme éditeur, a signé un récent éditorial anti-algérien, un de plus, s'érigeant en la circonstance en avocat de la diplomatie alaouite et en procureur de la diplomatie algérienne.



Commentant la rupture des relations diplomatiques entre Alger et Rabat, à l'initiative de l'Algérie, le célèbre laudateur médiatique des autocrates aux longs règnes en Afrique, présente le ministre des Affaires étrangères algérien comme un « pyromane». « Ramtane Lamamra, pompier ou pyromane ?», s'interroge-t-il d'emblée, et sur un ton faussement détaché. En effet, le titre interrogateur de son plaidoyer éditorial pour le Maroc est juste une clause de style pour mieux suggérer que M. Lamamra serait plutôt du genre incendiaire. Sous-entendu, un faucon belliqueux soucieux d'envenimer les relations bilatérales déjà au point mort. Et François Soudan de s'appliquer par la suite à « décrypter» le communiqué par lequel l'ancien Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine a annoncé, le 24 août, la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc.

Dans un exercice de style combinant plaidoyer et réquisitoire, le courtier médiatique du Makhzen s'attarde, d'entrée de jeu, sur la phrase du communiqué qui dit qu'il est « historiquement et objectivement établi que le royaume du Maroc n'a jamais cessé de mener des actions hostiles, inamicales et malveillantes à l'encontre de notre pays et ce, depuis l'indépendance de l'Algérie.» Il s'en empare pour mieux inverser les rôles, et souligner que le Maroc pourrait dire la même chose en affirmant que ce serait plutôt l'Algérie qui aurait œuvré délibérément à placer la relation bilatérale dans une nouvelle impasse diplomatique. Pour mieux illustrer l'idée de l'arroseur arrosé, le directeur de la rédaction de Jeune Afrique revisite l'épisode de la Guerre des sables (1963) en en « retraçant le contexte».

Cette manière de réécrire l'Histoire est destinée à suggérer, sans ambages, que c'est l'Algérie qui aurait déclenché cette guerre, mue qu'elle aurait été par sa supposée volonté de ne pas céder au Maroc les territoires de Tindouf. Il évoque alors le soutien bien réel du roi Mohamed V aux indépendantistes algériens et son prétendu « refus, qui fut déterminant pour la suite, d'accéder au troc que lui proposaient les Français : la rétrocession de la wilaya de Tindouf (laquelle était rattachée à la province d'Agadir jusqu'en 1952) en échange de la liquidation des sanctuaires de l'ALN dans l'Oriental» marocain. Sur ce point du rattachement territorial de Tindouf au royaume, François Soudan ne semble même pas craindre le ridicule en prenant le risque d'être confronté à la simple réalité historique. Il feint d'ignorer que Tindouf, auparavant objet de rivalités violentes entre tribus des Réguibat et des Tadjakant, qui vivent à cheval dans les zones frontalières, a été définitivement occupée le 31 mai 1934, au nom de la France, par le colonel Trinquet, commandant de la place militaire de Ain Sefra (Algérie). Une fois occupée, Tindouf est d'abord rattachée à la « commune indigène» de Béni-Abbès (dans le Territoire de Aïn Safra), avant de devenir en 1935 le centre administratif de la « commune indigène» de la Saoura, puis quatorze ans plus tard, en vertu de l'arrêté préfectoral du 5 septembre 1949, le chef-lieu de l'annexe de Tindouf. Enfin, le 9 décembre 1956, est créée la Commune de Tindouf dont le conseil municipal est présidé par un fonctionnaire nommé par le Préfet de l'Oranie. Le 7 août 1957, le nouveau département de la Saoura est mis en place, dont Tindouf est l'un des nouveaux arrondissements. Tindouf qui fera partie intégrante de l'Algérie en 1962, du fait d'avoir été libérée grâce au sang des martyrs, et en vertu du principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation définie dans la charte de l'OUA à sa création en mai 1963.

La suite de l'éditorial est à l'avenant. François Soudan banalise notamment l'annonce par le représentant du Maroc à l'ONU du soutien actif au séparatisme en Kabylie. Et il le fait pour mieux mettre sur le même pied d'égalité l'appui clair, constant et connu depuis toujours de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui pour sa libre autodétermination. Alors même que le Premier ministre marocain s'applique à dire que cette position de son diplomate aux Nations unies n'est pas celle, officielle, de l'Etat marocain, l'éditorialiste complaisant de Jeune Afrique s'ingénie pour sa part à mettre sur une balance équilibrée une question de décolonisation (reconnue comme telle par l'ONU) et une entreprise de division territoriale de l'Algérie. Il a même justifié cette même position comme étant une réaction logique à ce qu'il a considéré comme étant de la part de l'Algérie une réactivation de « la crise saharienne» via l'abcès de fixation de Guerguerat, point de passage économique stratégique pour le Maroc vers l'Afrique de l'Ouest.

Le pistoléro médiatique du Makhzen refuse par ailleurs de voir en la nouvelle alliance stratégique entre le Maroc et Israël une des raisons essentielles à la base de la décision de rupture des relations diplomatiques avec le voisin de l'Ouest. Un voisin «enhardi par la reconnaissance américaine de sa souveraineté sur l'ex-Sahara occidental et le rétablissement de ses relations avec Israël», comme il le reconnait lui-même. Un Maroc « enhardi» par le fait d'être désormais une base arrière franche et une tête de pont israéliennes contre l'Algérie. Une Algérie leader de la résistance à la normalisation dans le monde arabe, et d'autre part hostile à la présence d'Israël, à quelque titre que ce soit, au sein de l'Union africaine (UA).

François Soudan veut se convaincre enfin que la décision de rupture des relations diplomatiques serait un acte de « diversion» de la part du pouvoir algérien « très critiqué en interne pour sa gestion déficiente des incendies de forêts qui ont ravagé une partie du pays et l'ont contraint à solliciter l'aide de l'ancien colonisateur». N'échappant pas lui-même à la tentation de la diversion, le supplétif médiatique du Makhzen verse alors, et allègrement, dans l'indignité. Précisément, en établissant un lien indu entre l'achat ancien de l'Airbus médicalisé du président Abdelaziz Bouteflika et le nombre de Canadairs anti-feux que l'Algérie aurait pu acquérir avec le prix de cet appareil onéreux. Quant on est à court d'arguments convaincants, on choisit alors, hors contexte, hors temps et hors sujet, une rhétorique spécieuse !

Le zèle déployé par François Soudan à cirer les babouches royales à coup d'arguments captieux et jésuitiques n'est guère étonnant. Pas si surprenant que ca de la part d'un pilier d'une entreprise de presse qui ne sépare pas toujours publireportages rétribués et reportages, et qui maîtrise, à la perfection et quand cela arrange ses intérêts financiers, le journalisme de connivence. Comme dans le cas de la République du Congo où son épouse, une parente du président Denis Sassou Nguesso et ex-attachée de presse à la présidence de la république, est ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo. Et en même temps, membre du politburo du Parti congolais du travail, le PCT au pouvoir. C'est aussi le cas du Burundi, de la Guinée Conakry, du Bénin et surtout du Maroc.

En 2017, suite à la publication d'une Une du magazine qui a fortement déplu au Palais royal après les attentats terroristes de Barcelone et de Cambrils, perpétrés par des djihadistes marocains, François Soudan est discrètement allé à Rabat présenter ses plates excuses au cabinet du roi. Après la parution de cette Une illustrée par un drapeau marocain dans lequel on pouvait distinguer les visages des terroristes, avec la mention « born in Morocco», plusieurs contrats publicitaires avaient été annulés, dont ceux de l'OCP, la BMCE et Attijariwafa Bank. 200000 euros pour chaque contrat ! Il a alors supplié le cabinet de les rétablir et a obtenu gain de cause, selon des publications confidentielles françaises.

Nadji Azzouz

COVID-19

La Chine fait don de 3 millions de doses de vaccin à l'Algérie

LA CHINE va faire un don de 3 millions de doses du vaccin anti-Covid-19 Sinovac pour l'Algérie, a-t-on appris de source diplomatique. Selon la même source la cargaison arrivera en Algérie le 30 août à bord d'un avion militaire algérien. La Chine avait déjà fait don de 200 000 doses de vaccin sinopharm à l'Algérie en début d'année. L'Algérie avait reçu des dons de vaccins de la Chine et de la Russie. S'agissant des acquisitions des vaccins l'Algérie a reçu un total de 9.273.200 doses à fin juillet 2021 et devrait recevoir 8.200.000 doses de vaccin Sinovac durant le mois d'août. Elle aussi 758.000 doses d'Astra Zeneca (dans le cadre covax) et 650.000 doses de Sputnik v. Elle avait toutefois acquis plus de 10 millions de doses de vaccin Sinovac à ce jour en quantité et devrait acquérir 7 millions de doses supplémentaires en septembre prochain en attendant le début de la production de Sputnik et Sinovac en Algérie. **M. B.**

Réception d'un don des Etats-Unis 604 800 doses de Johnson & Johnson

UN DON de 604 800 doses de vaccins anti-Covid-19 Johnson & Johnson fait par les Etats-Unis d'Amérique à l'Algérie a été réceptionné jeudi soir à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger. Ce don de vaccin qui fait via le mécanisme Covax, «aidera les autorités algériennes à accélérer le processus de vaccination qui est essentiel pour contrôler la pandémie», indique un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie. De son côté, le chargé d'affaires à l'ambassade américaine à Alger, M. Gautam Rana, lors de sa déclaration au moment de la réception de ce don, s'est dit «très content et fier de faire don de ce vaccin au Gouvernement et au peuple algériens», soulignant aussi que ce don «s'inscrit dans le cadre de l'engagement des Etats-Unis à partager des ressources dans lutte contre la pandémie de la Covid-19à travers le monde». «Nous sommes très heureux du geste fait par les Etats-Unis envers notre pays», a déclaré, quant à elle, Benkedadra, directrice des approvisionnements à l'Institut Pasteur Algérie (IPA), ajoutant que ce vaccin qui est administré en une seule dose «permettra accélérer notre programme de vaccination à l'échelle nationale, d'autant que nous sommes aux portes de la rentrée sociale». **S. N.**

512 nouveaux cas, 385 guérisons et 27 décès

512 NOUVEAUX cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 385 guérisons et 27 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 194.186 dont 512 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5148 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 131.921 cas. Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre,13 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 15 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque. **APS**

CANCER À L'EST DU PAYS

Toutes les maladies cancéreuses sont prises en charge à 100%

Le cancer est une maladie qui fait peur et qui est synonyme de condamnation, de mort, de drames et de traitements lourds, incluant radiothérapie et chimiothérapie. Pourtant, avec les progrès scientifiques enregistrés ces dernières années, cette maladie ne fait plus autant peur et peut être combattue, voire vaincue. Il faut dire que la recherche en cancérologie a fait de grands pas et, aujourd'hui, grâce à des manipulations génétiques, on parle de faire pousser des organes qui remplaceraient ceux ayant ont subi une ablation.



L'expérience a été réalisée sur des souris sur lesquelles on a réussi à faire repousser des dents après les avoir arrachées. Cela a ouvert d'énormes possibilités qui pourraient être appliquées à l'être humain. Le ou les cancers pourraient donc être vaincus sous certaines conditions.

Un grand spécialiste en parle : «Il n'y a pas un cancer mais plusieurs variétés de cancer, selon l'organe atteint, sa localisation et son extension», explique au *Jeune Indépendant* un éminent professeur du CAC (Centre anti-cancer) d'Annaba qui a requis l'anonymat. Le fait de diagnostiquer précocement un cancer augmente l'espoir de guérison parce que la prise en charge de cette maladie s'appuie sur un diagnostic précis à partir duquel un traitement adapté et efficace est prescrit. La déclaration de cet éminent cancérologue redonne espoir aux milliers de malades qu'on dit condamnés et qui refusent parfois de se faire traiter parce qu'ils croient que cela ne servira à rien.

Pourtant, si le cancer est parfaitement diagnostiqué et identifié assez tôt, et que ses dimensions sont localisées, le traitement ne peut être que bénéfique et donner des résultats très satisfaisants. 3 000 nouveaux malades souffrant de cette pathologie se font traiter chaque année au niveau du CAC de Annaba.

Ils viennent de Skikda, Guelma, Souk-Ahras, Tébessa, El-Oued et même de la lointaine Illizi. Leur prise en charge se fait en plusieurs étapes, depuis le diagnostic jusqu'au traitement, qui peut s'étaler dans le temps selon le cas, le type de cancer, l'organe atteint, sa taille et le protocole arrêté par l'équipe médicale concernée.

«La première phase, indique le professeur, est le diagnostic qui doit être parfait. L'organe atteint est identifié, les dimensions limitées et, à partir de là, c'est tout le processus de prise en charge qui se déclenche». Le professeur ajoute qu'il y a au moins sept à neuf médecins qui s'occupent d'un même dossier. «La réunion de consensus pluridisciplinaire (RCP) est la meilleure approche possible. C'est un dossier unique auquel s'attelle toute une équipe de médecins, chacun dans sa spécialité, pour déterminer un protocole personnalisé pour le malade, et donc le meilleur traitement, le plus efficace, pour le type de cancer identifié. C'est une approche moderne qui a fait ses preuves», souligne-t-il.

Il s'agit, pour toute l'équipe, d'accompagner le patient dans les meilleures conditions afin que le traitement prescrit aboutisse aux résultats escomptés. Selon notre interlocuteur, la chirurgie, quand c'est possible, reste le meilleur traitement puisqu'on procède à l'ablation des parties atteintes et le problème est ainsi réglé. Mais ce n'est, hélas, pas toujours le cas et on a donc recours à d'autres thérapies lourdes qui durent dans le temps.

Actuellement, les malades se font traiter au CAC et bénéficient de toutes les techniques et moyens disponibles pour une meilleure prise en charge. Les bâtiments du CAC, toujours flambant neufs, se trouvent à l'intérieur du CHU Ibn Rochd. «Pour des raisons pratiques, nous avons préféré implanter le CAC au sein du CHU, et ce dans le but d'optimiser la prise en charge du malade.

Le patient bénéficie ainsi du soutien de l'ensemble des laboratoires d'analyses qui existent déjà, d'un personnel qualifié expérimenté ainsi que du soutien logistique nécessaire (administration, services économiques, cuisine et autres), et puis, c'est aussi par souci d'économie. C'est en fait un gain de temps et d'argent. Au lieu de transporter le malade, de transférer son dossier, de convoquer toute une équipe médicale et de construire de nouveaux laboratoires pour toutes les analyses qui devront être faites, nous avons opté pour la solution la plus adéquate à même d'épargner au patient tous ces tracas. Tout se fera sur place pour son plus grand bien», explique le professeur.

Le Centre anticancéreux, qui compte plus de 150 lits, est doté de 4 sous-unités, à savoir oncologie médicale, radiothérapie externe transcutanée, radiothérapie métabolique (médecine nucléaire radio isotopes) et curiethérapie (élément radio implanté pour détruire de l'intérieur le cancer).

Concernant la disponibilité des médicaments nécessaires au traitement des différents types de cancer, le professeur affirme que le problème ne se pose pas et que les équipes médicales sont parfaitement au courant de cette disponibilité. Il ajoute que si, par hasard, un médicament venait à manquer, ils le remplaceraient par un autre tout aussi efficace puisque ce sont eux qui prescrivent le traitement et ils savent ce qui convient le mieux à leur patient.

«Pour vous donner une idée sur les dépenses consenties en matière de médicaments, je peux vous dire que les sommes allouées pour l'acquisition des médicaments en 2018 ont été deux fois et demi supérieures au budget global du CHU dans son ensemble. Toutes les dépenses anti-cancer sont totalement prises en charge par l'Etat.

N'importe quel Algérien atteint de cette maladie peut se faire soigner gratuitement au niveau de n'importe quel centre sur le territoire national, chose qui n'existe pas dans d'autres pays où des cancéreux meurent faute de prise en charge», indique-t-il.

Concernant l'augmentation du nombre de cas de cancers ces dernières années dans la wilaya d'Annaba et la région de l'Est, le professeur affirme que cela est dû au fait que les moyens et techniques d'exploration se sont développés en plus du fait qu'il y a un début de vieillissement de la population, les risques de cancer augmentant avec l'âge.

«Il y a actuellement un programme national de prise en charge du cancer, nous dit-il. Cinq centres anticancéreux sont implantés à l'Est. Il y a celui de Sétif, Ouargla, Annaba, Constantine et Batna. Vingt autres seront construits, et cela favorisera la recherche sur cette maladie. Des équipes travailleront ensemble avec des moyens sophistiqués», affirme-t-il.

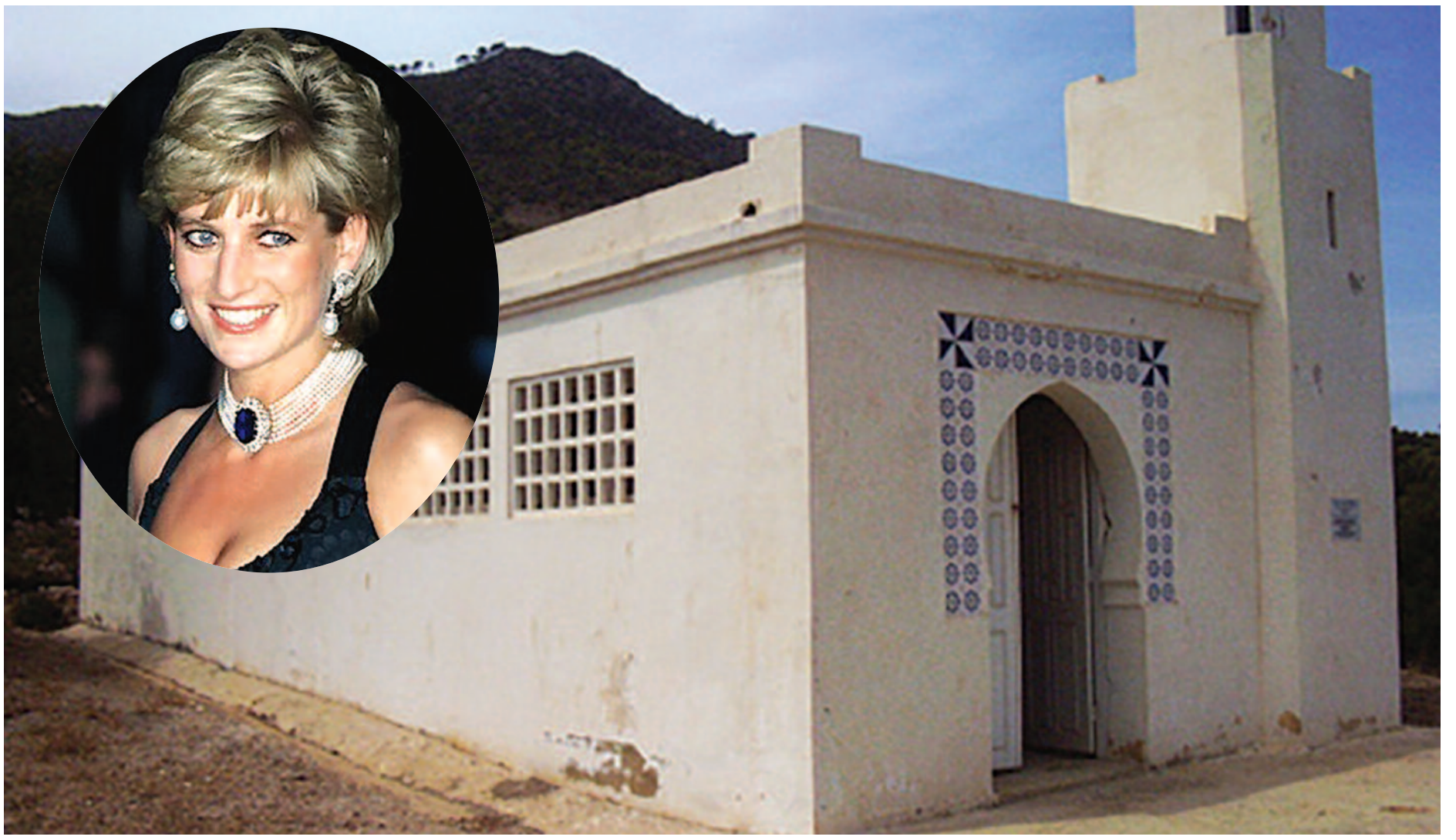
Parlant des cancers de manière générale, le professeur aborde la question de la prévention de ce type de maladie. Selon lui, il y a des cancers «évitables tels que celui du larynx, qui est provoqué par le tabac. Le non-fumeur présente un risque très infime par rapport à l'adepte du tabagisme. Aussi, pour se préserver de certains cancers, il faudrait réduire les facteurs de risque», conclut le professeur.

Nabil Chaoui

BENI-HAOUA

QUAND RODENT LES FANTÔMES DE LADY «DI» ET MAMA BINETTE

A Beni Haoua, petit bourg côtier paisible entre Ténès et Cherchell, à quelques 200 km à l'ouest d'Alger, les fantômes ont la peau dure : la vraie-fausse légende de mama binette. Cette nonne échouée sur les «côtes de Barbarie», alors que son bateau cinglait vers les Amériques, hante toujours les campings des vacanciers.



La mer est calme. «Une mer d'huile», que redoutaient les marins d'antan qui utilisaient la voile. Beni haoua, en ce jeudi 28 août 2014, offre ce qu'elle a à ses vacanciers.

Très peu en fait, avec ses figuiers, ses produits agricoles du terroir comme le miel, le «smen» (beurre rance), ou le muscat», l'un des raisins de table les plus prisés de la région. Et puis, il y a le poisson, la belle sardine, et des crevettes à faire rougir les «grands chefs».

Beaucoup de chômage ici à Béni Haoua, la seule usine du village , qui faisait de la confiture de figues et accessoirement des champignons de Paris, a fermé.

Depuis un moment déjà, raconte Abderrahmane, agent de la recette communale.

Au petit port de pêche, quelques petits emplois, accessoires, jamais permanents. «Ici, tout est vécu au jour le jour. Le chômage est important, car très peu d'opportunités d'emplois sont offertes», explique t-il.

Beni Haoua, daira dépendant de la wilaya de Chlef, anciennement «Francis Garnier», attire pourtant en été les vacanciers, qui lui procurent de quoi survivre jusqu'à la prochaine saison estivale.

Quand le soir descend sur les campings, et que les lanternes s'allument, on se raconte des histoires. Dont celle de «mama binette», ou «Ima B'nette» (mère des filles) une prétendue nonne échouée avec six autres et le reste d'une expédition vers les Amériques.

MAMA BINETTE, UNE LÉGENDE QUI FAIT VIVRE

La légende voudrait qu'elle ait été prise pour femme par le chef du village. Aujourd'hui, on lui a construit un mausolée, comme une marabout, sur les hauteurs du village, et que les passagers visitent. En fait, «rien de tout cela n'est vrai», me racontait le père Bruno, que j'ai vu pour la dernière fois au Diocèse d'Alger, Rue Bachir El Ibrahimi à El Biar. Le père Bruno a vécu de très nombreuses années à Bissa, sur les hauteurs de Beni Haoua; c'était un «Père blanc».

Il y enseignait, avec un autre père blanc, Bruno, l'arabe et le français. La haut sur la montagne, où il neige en hiver, ils cultivaient des petits pois, de la tomate et avaient un merveilleux potager, selon les témoignages des gens de Ténès. «Il n'y a jamais eu de nonne ou de religieuse dans ce navire qui a échoué près de Beni haoua», m'avait-il un jour expliqué. Pour me convaincre, il me fit une copie d'un gros dossier, qui contenait, entre autres, la lettre de Napoléon Bonaparte au Dey Mustapaha, dans laquelle le 1er Consul de France demandait des explications au Dey d'Alger sur les soldats morts et les disparus d'un navire de guerre, le Banel, qui s'était échoué près de la baie des Souilias, à quelques km de Beni haoua, sur la route de Ténés; cela se passait le 28 janvier 1802.

«Non, il n'y avait pas de religieuses dans ce bateau, plein de soldats, dont la destination était Saint Domingue», poursuit Bruno. Et il me livre le secret de cette légende: «en fait, c'est l'ex-SG de la mairie de Beni Haoua, Mokrane, qui a fait courir cette histoire pour attirer les touristes». Le Banel, un navire vénitien pris par Bonaparte à l'arsenal Vénitien en 1796 lors de sa campagne d'Italie, s'était échoué par gros temps sur les hauts fonds de Oued Goussine, tout près du rivage. L'ancre de ce navire est toutjours là, près du rocher de Kiouane. Beni Haoua est derrière, à plus de 15 km.

DU BADMINTON POUR LADY DI

Et puis, il y a cette autre histoire, moins connue, mais vraie celle là. Celle de Lady Diana, morte sous le pont de l'Alma, à Paris, en août 1998. C'était au printemps 1982, pendant le voyage de noces de cette roturière, qui n'a en fait jamais pu capter l'attention de la Mère-reine de Grande Bretagne. «Le couple princier a mis pied à terre sur la plus belle des criques de Beni Haoua, à moins de 2 km du village, en venant de Damous», me raconte Maamar, dentiste de son état. «Avec le Prince Charles, ils étaient venus en canot pneumatique sur la petite plage de galets, avaient pris un moment de détente en jouant au badminton.

Il y avait beaucoup de gardes du corps, et le bateau du Principe mouillait à moins d'un mile. Ils étaient venus en embarcation rapide, m'avait raconté alors ce dentiste qui avait effectué son service civil à l'hôpital de Damous. Smail Hamdani, ancien chef de gouvernement du temps de feu Chadli Bendjedid, avait confirmé cette brève escale printanière de Lady «Di» sur une plage d'Algérie, lors d'un forum du journal El Moudjahid au début des années 2000.

Avec le massif du Dahra dans le dos, et les anciennes mines de Breira d'où partaient vers les années 40-50 le fer, le plomb et le cuivre vers la France et même au Chili, et le port de pêche, Beni Haoua reste ce gros bourg de 10.000 habitants, qui ne se réveille qu'en été.

UNE DERNIÈRE AVANT L'EXTINCTION DES FEUX

Pourtant, des histoires cachées, mystérieuses, il y en a dans cette région où il n' y a pas grand monde en hiver. Comme cette ancienne mine de Breira (12 km au sud du village), d'où était extrait dans les années 1900 et bien avant de l'excellent minerai de fer.

Les roues des locomotives «BB9004» et «CC 71017», qui ont pulvérisé le 28 et 29 mars 1955 le record du monde de vitesse (331 km/heure) sur une ligne droite dans les Landes, ont été coulées dans du minerai de fer provenant de cette mine. Et, puis, il y a aussi pour ces vacanciers avides d'histoires merveilleuses tirées de la saga de la région, cette vérité qui veut que le fer utilisé pour l'ossature de la Tour Eiffel a été fabriqué en Lorraine à partir de minerai provenant des mines d'Algérie, du Zaccar (MIliana), de Rouina et probablement de Breira.

Pour remércier les mineurs de la région, Gistave Eiffel a offert une horloge aux villageois de Carnot, l'actuel El Abadia, dans la wilaya de Ain Defla. Beni Haoua n'a pas beaucoup de légendes à raconter à ses touristes de passage, pour qu'ils reviennent l'été d'après. Alors il faut, parfois, en inventer une. Cela fait rêver, et permet de gagner assez d'agent pour faire vivre les gens d'ici durant la longue période hivernale, quand le vent souffle et que les vagues empêchent les gens de mer de sortir.

Mahdi Boukhalfa

FORUM VIRTUEL CHINE-AFRIQUE

Plan sino-africain sur le développement numérique

Le Ministre adjoint chinois des Affaires étrangères Deng Li a fait part de l'élaboration d'un plan sino-africain d'innovation numérique au cours du Forum virtuel sur le développement et la coopération d'Internet Chine-Afrique qui s'est tenu le 24 août à partir de Pékin.



Selon Deng Li, l'année dernière, lors du Sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19, le président Xi Jinping a souligné la volonté de la Chine d'œuvrer avec l'Afrique pour élargir la coopération sur l'économie numérique, la ville intelligente, la 5G et d'autres nouvelles formes d'activités. Lors de sa visite en Afrique au début de cette année, le Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères Wang Yi a invité la Chine et l'Afrique à construire conjointement une « Afrique numérique ». La Chine entend élaborer et mettre en œuvre conjointement avec l'Afrique un plan de partenariat Chine-Afrique sur l'innovation numérique.

Premièrement, renforcer les infrastructures numériques pour construire des artères informatiques en faveur du développement économique et social. La Chine partagera avec l'Afrique les résultats de recherches en technologies numériques et favorisera l'interconnexion des infrastructures numériques. Elle encouragera les entreprises chinoises à coopérer avec la partie africaine pour participer à la construction d'infrastructures numériques telles que les backbones optiques, les interconnexions transfrontalières et les réseaux de télécommunications de nouvelle génération. Elle travaillera au développement d'Internet au profit des régions reculées en Afrique pour connecter le « dernier kilomètre ».

Deuxièmement, développer l'économie numérique et promouvoir le développement intégré des technologies numériques et de l'économie réelle. La Chine est prête à aider l'Afrique à améliorer le niveau de numérisation des services publics et des entreprises et à promouvoir l'industrialisation par les nouvelles technologies telles que l'informatique en nuage, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et le paiement mobile. Elle renforcera la coopération avec l'Afrique sur le commerce électronique et favorisera l'entrée des produits africains de qualité sur le marché chinois. Elle contribuera à l'accélération de l'intégration des chaînes d'information et industrielles africaines par le commerce électronique transfrontalier.

Troisièmement, développer l'éducation au numérique pour surmonter le « goulot d'étranglement des talents » dans l'innovation numérique. La Chine mettra en œuvre des projets tels que le « Talented Young Scientist Program » et le « International Youth Innovation and Enterpreneurship Program (Cirrus Program) » et renforcera sa coopération avec l'Afrique sur l'éducation à distance. Elle continuera de soutenir la formation de jeunes Africains dans le domaine du numérique et encouragera les entreprises chinoises à renforcer les échanges et la coopération avec les professionnels africains du domaine de l'innovation numérique.

Quatrièmement, promouvoir l'inclusion numérique au service des Africains. La Chine entend soutenir les efforts des pays africains d'appliquer les technologies numériques dans les transports, les soins médicaux, les services financiers et d'autres domaines du bien-être social, et dans la construction de « villes intelligentes », le renforcement de la gouvernance d'État et la lutte contre l'épidémie. Elle encouragera les entreprises chinoises à participer à la création dans les pays africains de plateformes des services publics comme l'administration électronique, le paiement en ligne et la monnaie numérique.

Cinquièmement, défendre ensemble la sécurité numérique et améliorer la capacité de gouvernance numérique. La Chine se réjouira de voir l'Afrique rejoindre l'Initiative sur la construction conjointe de la communauté d'avenir partagé dans le cyberespace et l'Initiative mondiale sur la sécurité des données. Elle est prête à œuvrer avec l'Afrique pour renforcer le dialogue et la communication sur les réponses d'urgence en matière de cybersécurité et les lois et règlements sur l'Internet, créer un environnement ouvert, équitable et non discriminatoire pour le développement numérique et discuter et élaborer ensemble des règles de gouvernance numérique mondiale.

Sixièmement, mettre en place des plate-formes de coopération pour promouvoir le progrès numérique par des échanges. La Chine est prête à discuter avec l'Afrique de l'instauration d'un dialogue de haut niveau sur leur coopération numérique. Elle renforcera la communication et les échanges avec les gouvernements africains et l'organisation « Smart Africa », et continuera d'organiser des activités telles que la « China InnoTour for African Young Scientists » et d'appuyer la construction du Centre de coopération Chine-Afrique sur l'innovation.

Deng Li a souligné que la Chine ne se contentait jamais d'exprimer de bonnes volontés ni de faire des promesses sans lendemain. Elle s'engagera rapidement, ensemble avec l'Afrique, dans l'élaboration et la concrétisation de ce partenariat, et travaillera à obtenir les premiers résultats dans un court délai. Des projets de coopération sino-africaine en matière de backbones optiques seront concrétisés très prochainement. A partir de septembre auront lieu des événements comme la saison de promotion pour le commerce électronique des produits africains et le Forum de coopération Chine-Afrique sur le satellite Beidou.

La Chine travaillera aussi avec l'Afrique pour concevoir ensemble les mesures de coopération pragmatique dans le domaine du numérique pour les trois ans à venir, qui seront incluses dans les documents finaux de la prochaine conférence du Forum sur la Coopération sino-africaine.

Ce Forum sur le développement et la coopération d'Internet Chine-Afrique est organisé par l'Administration du cyberespace de Chine. Des responsables ministériels en charge du numérique et des télécommunications des pays africains et de la Commission de l'Union africaine, des ambassadeurs africains en Chine ainsi que des universitaires et des entrepreneurs chinois et africains ont participé à l'événement.

R. I.

MALI

L'ancien Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga écroué

SOUMEYLOU BOUBÈYE Maïga, qui fut de 2017 à 2019 le Premier ministre du président Ibrahim Boubacar Keïta, renversé il y a un an par un coup d'État, a été mis sous mandat de dépôt par la Cour suprême du Mali ce jeudi 26 août dans une affaire de fraude présumée. C'est son avocat, Kassoum Tapo, qui a annoncé la nouvelle. Il est soupçonné « d'escroquerie, faux, usage de faux, et favoritisme », selon plusieurs sources.

Âgé de 67 ans, Soumeylou Boubèye Maïga est aujourd'hui une figure majeure de la politique malienne, il a également occupé les fonctions de ministre des Affaires étrangères et de la Défense et chef des services de renseignement.

Il est soupçonné essentiellement dans le cadre de l'achat en 2014, alors qu'il était ministre de la Défense, d'un avion présidentiel pour un montant de 20 milliards de francs CFA (environ 30,5 millions d'euros), une acquisition épinglée par le Bureau vérificateur général (BVG), autorité malienne indépendante qui a dénoncé des pratiques de surfacturation, de détournement de fonds publics, de fraude, de trafic d'influence et de favoritisme.

Bouaré Fily Sissoko, ancienne ministre de l'Économie et des Finances, a été inculpée et mise sous mandat de dépôt jeudi pour les mêmes motifs, a appris l'AFP auprès d'un magistrat. Elle a été transférée à la prison pour femmes de Bollé, à Bamako.

Le procureur de la Cour suprême, Mamadou Timbo, avait annoncé mardi à la télévision publique que ce dossier n'était pas clos, contrairement à ce qu'avait publiquement déclaré le 19 août Soumeylou Boubèye Maïga, qui avait assuré avoir été blanchi par le classement sans suite en 2018 de l'affaire.

« À un moment donné, sous l'ancien régime, il avait été instruit au procureur de la République du pôle économique et financier d'alors de classer l'affaire sans suite […]. Par la suite, un autre ministre de la Justice a estimé que cette affaire ne devait pas faire l'objet d'un classement sans suite. Des enquêtes complémentaires ont été menées […]. Le travail judiciaire se fera », avait alors expliqué le procureur. « Il n'y a rien de plus dangereux pour la bonne santé d'une République que l'impunité », avait-il souligné.

« Cette affaire d'avion présidentiel peut éclabousser beaucoup de monde, c'est peut-être le début d'une grande lessive », a commenté un ancien haut fonctionnaire malien. Soumeylou Boubèye Maïga est réputé disposer d'un important réseau dans les milieux sécuritaires maliens et régionaux. Il dirige l'Asma-CFP (Alliance pour la solidarité au Mali- Convergence des forces patriotiques). Il avait été contraint de quitter le ministère de la Défense en mai 2014, après une lourde défaite de l'armée à Kidal (Nord-Est) face à la rébellion touareg. Nommé Premier ministre en 2017, il avait été contraint à la démission en avril 2019 après le massacre le mois précédent de quelque 160 civils peuls à Ogossagou (Centre) et une série de manifestations contre la gestion de l'État.

Le président Keïta a été renversé par un putsch militaire le 18 août 2020 à la suite de plusieurs mois de manifestations contre la corruption et l'impuissance de l'État face à la violence. Le nouvel homme fort, le colonel Assimi Goïta, s'est engagé à céder la place à des civils, après des élections présidentielle et législatives prévues en février 2022.

Mais le doute persiste quant à la faculté des autorités à tenir les échéances dans les six mois qui leur restent, tant les obstacles à surmonter sont considérables dans ce pays en pleine tourmente depuis des années. La propagation djihadiste et les violences de toutes sortes vont de pair avec de graves crises politique et sociale.

R. I.

MOHAMMED HARBI, HISTORIEN

«Skikda était une ville à très forte militance »

Le célèbre historien algérien, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Algérie durant l'occupation française, est revenu dans le troisième épisode de ses entretiens filmés, intitulé Le Triomphe du populisme, vers la lutte armée, sur la place de la ville de Skikda dans la lutte anticolonialiste.

« Dernièrement il y a eu un ouvrage qui est paru, fait par un des hommes qui ont été responsables de la ville, Brahim Chergui, notamment agent de liaison de Ben M'hidi pendant la guerre. Il lui (Skikda) attribuait 2 000 militants, et près de 200 militants à l'organisation paramilitaire. Je crois qu'il a exagéré. Effectivement il y avait 2 000 militants mais ce n'était pas Skikda seulement, c'était l'ensemble de la sous-préfecture, c'est-à-dire Skikda est les villages environnants », a expliqué Mohammed Harbi.

Pour l'historien algérien « le gros et le plus actif » du mouvement militant se concentrait dans la ville. « Pour éviter cette peur du notable, les groupes plébéiens formaient des éléments de choc et descendaient dans les villages lors des élections pour éviter que les notables, qui avaient des hommes de main, ne puisse agir sur la population et faire régner un climat de peur », a-t-il rappelé, ajoutant qu'à partir de cet ensemble d'actions, datant de 1945, les notables commençaient « sérieusement » à perdre de l'influence. « Ils étaient insultés dans la rue, ils étaient désignés du doigt », a-t-il précisé.

« LE MOUVEMENT LYCÉEN A DONNÉ PLUS AU MOUVEMENT NATIONAL QUE L'UNIVERSITÉ »

Revenant sur une spécificité de la lutte dans la ville de Skikda, Mohammed Harbi a souligné que les militants de cette ville demandaient à ce que les lycéens soient mêlés au mouvement local. « Nous ne nous formions pas comme cela a été le cas dans un certain nombre de villes, un groupe à part. Certes, nous étions un groupe à part comme lycéens, mais en même temps on était recueillis pour diffuser le journal, des tracts, des inscriptions murales ; c'est ainsi qu'un de nos camarades avait été arrêté et sévèrement bastonné. Lors de cette bastonnade, il a invoqué l'autorité de Voltaire, l'affaire Calas etc. Le professeur de français qui nous avait parlé de cette affaire Calas et de la torture, avait été interpelé par la sous-préfecture et donc tout le lycée étaie en émoi », raconte-t-il. Pour l'historien « on a beaucoup sous-estimé l'étude du mouvement lycéen », ce dernier « a donné plus au mouvement national que l'université. » Relatant des faits historiques, l'auteur de La Guerre d'Algérie, a rappelé que plusieurs de ses camarades ont été tués. « J'avais un camarade dans la section latin qui fréquentait beaucoup les européens, mais dès le début de l'insurrection il avait arrêté sa scolarisation pour passer au maquis. Il y avait également quelqu'un qui appartenait à une famille très riche de Biskra qui ne voulait absolument pas entendre parler du nationalisme, et qui, très vite aussi, est passé dans la résistance, avant de devenir le chef de la ville de Constantine », explique Mohammed Harbi.

Revenant sur un des berceaux de la formation de base des futurs nationalistes et maquisards, le mouvement scoutiste, Mohammed Harbi a souligné que ce dernier a pris un essor remarquable à cette époque. Les chansons, les rituels de ce mouvement, étaient très imbibés de « l'idéal religieux. » « Il y régnait un climat de religiosité qui nous prenait dès le jeune âge. On insistait beaucoup dans l'éducation qu'on nous donnait sur le monde musulman, la géographie de l'Algérie, l'histoire de l'Algérie, et donc c'était un enseignement antinomique de l'enseignement qu'on nous donnait en français », précise-t-il.

R. C.

NADJIB STAMBOULI, JOURNALISTE, ÉCRIVAIN ET CRITIQUE

Le théâtre amateur, un réservoir de talents professionnels

LE THÉÂTRE amateur a constitué un "réservoir de comédiens" pour le théâtre professionnel auquel il a injecté un grand nombre de talents qui ont brillé dans les théâtres régionaux, a indiqué jeudi à Alger le journaliste, écrivain et critique de théâtre Nadjib Stambouli.

S'exprimant lors d'un forum virtuel intitulé "L'apport du théâtre amateur au théâtre professionnel", organisé par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Tna), Nadjib Stambouli, a rappelé que nombre de comédiens professionnels sont issus du théâtre amateur, sans être forcément prédestinés à une carrière professionnelle, en faisant leurs débuts dans le théâtre engagé, politique et dans la sensibilisation.

Dans ce forum diffusé sur la chaîne Youtube du Tna, il cite, à titre d'exemple, nombre de talents du théâtre professionnel notamment au Théâtre régional d'Oran, venus des troupes de théâtre amateur comme "Compagnons du théâtre" et "Théâtre de l'Atelier", dont Said Bouabdellah, Azri, les Hachmaoui, Belkaid, Belkerroui et Senouci.

Le Théâtre régional de Constantine a, lui aussi, puisé dans le réservoir du théâtre amateur notamment du Cercle d'activités culturelle de Constantine (Crac), ancêtre dans les années 60 des autres troupes amateur du théâtre local, comme Djamel Dekkar, Noureddine Bechkri, Tayeb Dehimi, Boubria et autres.

Autre exemple édifiant de ce lien fort entre les théâtres amateur et professionnel, la troupe "Sindjeb" de Bordj Menail (Boumerdès) , animée par le dramaturge Omar Fetmouche, qui deviendra professionnel ainsi que le reste de la troupe qui rejoindra le théâtre de Béjaia et ailleurs.

Pour Nadjib Stambouli, ces comédiens amateurs apporteront au théâtre professionnel "leur talent et leur dynamisme juvénile, leur combativité syndicale et leur créativité", notamment par la création collective qu'ils avaient adoptée en étant amateurs.

L'exemple de la troupe de Kateb Yacine l'Action culturelle des travailleurs (Act) est cité comme cas à part, puisque l'ensemble de la troupe a rejoint "en bloc" le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, que dirigera Kateb Yacine, a-t-il encore rappelé.

Par ailleurs, l'invité du forum a relevé l'importance d'accompagner le théâtre par la critique, tout en évoquant les liens étroits entre théâtre amateur et professionnel de manière assez succincte.

Nadjib Stambouli, 68 ans, a totalisé une longue expérience comme journaliste dans les rubriques culturelles de plusieurs titres de la presse nationale.

Depuis 2015, il s'est consacré à l'écriture romanesque et publie plusieurs ouvrages dont "Ma piste aux étoiles", un recueil de portraits d'hommes de culture et d'intellectuels, suivi de plusieurs romans notamment "Le comédien", "La rancune", "Le fils à maman" et "Le mauvais génie".

Le Tna propose au public la diffusion sur Internet de pièces de théâtre et de rencontres professionnelles afin de maintenir une activité culturelle virtuelle.

HALIMA GUERROUMI, ÉCRIVAINE

«On doit revenir à quelque chose d'égalitaire, plutôt qu'un parti-pris féministe»

« DANS MON LIVRE, j'ai voulu représenter un panorama non exhaustif, montrer la pluralité de ses femmes à travers leurs différents médiums, à travers leurs différentes passions, mais aussi dans une chronologie la plus large possible », souligne l'écrivaine et artiste Halima Guerroumi dans une interview sur le plateau de la chaine de télévision française, France 24, à propos de son dernier ouvrage intitulé Figures algériennes.

Préfacé par Wassyla Tamzali, cet ouvrage qui s'oppose à la conception du récit national féminin, se réapproprie l'histoire de 43 femmes algériennes. De Tin Hinan, passant par la Kahéna, Lalla Fatma N'soumer, Assia Djebar, jusqu'à Souad Massi, Figures algériennes de Halima Guerroumi s'inscrit dans une démarche plus égalitaire que féministe. « Pour moi, on revient à quelque chose d'égalitaire, plutôt qu'un parti pris féministe, mais cela permet de remettre en lumière et de faire connaître une histoire de femmes, notamment algériennes, et de montrer à quel point à travers leur histoire, à différents temps, elles ont pu être importantes pour la société algérienne », explique-t-elle.

Par ailleurs, réagissant à sa propre sentence qui dit que « notre avenir sera bercé par des femmes », l'auteur des Figures algériennes a rappelé l'exemple de la Révolution du 22 février 2019. « Les femmes ont toujours fait partie de l'histoire algérienne, elles sont au centre même de la société. C'est pour moi primordial de donner ce prisme féminin », précise-t-elle. Dans le même sillage, Halima Guerroumi est revenue sur son « coup de cœur » parmi ces 43 femmes qu'elle a voulu mettre en avant ; il s'agit de Baya Mahieddine. « Baya représente pour moi une femme artiste qui a besoin d'être connue à la fois en France et en Algérie », conclut-elle.

BRÈVES CULTURELLES

Projection virtuelle des films lauréats du Prix du président de la République "Ali Maachi"

LES FILMS lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi" (éditions 2020-2021) seront projetés virtuellement à partir de cette semaine via la page Facebook du Centre algérien du développement du cinéma (CADC).

Au programme de cette projection intitulée "Ciné Maachi", figurent les trois films lauréats de l'édition 2020 dans la catégorie Cinéma et Audiovisuel, à savoir le film Rahim, du réalisateur Bachir Messaoudi (lauréat du premier prix), "Djamila au temps du Hirak" de Abderrahmabe Harrat (deuxième prix) et "Kayen Wela Makach" de Abdellah Kada (troisième prix), précise un communiqué publié sur la page Facebook du CADC.

D'autres films lauréats de l'édition 2021 sont également au rendez-vous. Il s'agit du film "Bridge" de Mohamed Tahar Boukaf (premier prix), "Le monde comme je le vois" de Rachid Belhanfi (troisième prix) ainsi que le film lauréat du troisième prix de Youcef Salah Eddine intitulé "The Final Word".

Institué en 2006, le prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi" est ouvert aux créations dans les domaines de la littérature (roman, poésie, textes dramaturgiques), la musique, le cinéma, l'audiovisuel, la danse et la chorégraphie et les arts plastiques.

LE BATTEUR DES ROLLING STONES, CHARLIE WATTS TIRE SA RÉVÉRENCE

LE BATTEUR des Rolling Stones, Charlie Watts, est décédé mardi à Londres à l'âge de 80 ans, a annoncé son agent, déplorant la disparition de «l'un des plus grands batteurs de sa génération».

«C'est avec une immense tristesse que nous annonçons le décès de notre cher Charlie Watts», a indiqué dans un communiqué son agent, précisant qu'il était «décédé paisiblement dans un hôpital de Londres plus tôt dans la journée, entouré de sa famille».

Un porte-parole de l'artiste avait déjà annoncé début août qu'il ne participerait pas à la tournée américaine du groupe, prévue pour l'automne, pour des raisons de santé. «Charlie a subi une intervention couronnée de succès», mais ses médecins estiment qu'il a besoin de repos, avait-il indiqué à l'époque, sans autre précision.

Il devait être remplacé par Steve Jordan, qui accompagne traditionnellement le guitariste Keith Richards quand ce dernier joue en solo. En 2004, Charlie Watts avait été soigné pour un cancer de la gorge

Le batteur avait fêté ses 80 ans en juin dernier. Membre depuis 1963 des Rolling Stones, il en était pourtant l'un des plus discrets, rarement acteur des frasques qui ont construites la légende du plus grand groupe de rock.

Grand amateur de jazz - il a enregistré quelques disques dans ce style sous son nom - il était peu friand des solos, misant sur un style sobre mais efficace, qui par son style a participé au son unique des Rolling Stones.

Dans la soirée, Paul McCartney a tenu à rendre un dernier hommage à son ami. «Je suis si triste d'apprendre la mort de Charlie Watts. C'était un mec fabuleux. Je savais qu'il était malade, mais je ne le savais pas si malade. J'envoie beaucoup d'amour à sa famille. C'est terrible aussi pour les Rolling Stones. Charlie était leur point de repère. Je t'aime Charlie. Je t'ai toujours aimé», a-t-il dit dans vidéo publiée sur son compte Twitter.



ATTENTAT À KABOUL

Biden promet des représailles

Le président américain a pris la parole lors d'une allocution solennelle après la mort de militaires américains dans un attentat à Kaboul.



C'est la première crise majeure – hors-Covid – de son mandat. Après la double attaque suicide revendiquée par la branche afghane de Daesh (EI au Khorasan, ou Isis-K en anglais) qui a fait des dizaines de morts jeudi à Kaboul, Joe Biden a promis de « pourchasser les terroristes » et de continuer les évacuations jusqu'au 31 août. Mais alors qu'il ne reste que cinq jours avant la date butoir du retrait américain, le président des Etats-Unis a écarté de déployer des forces supplémentaires, précisant que l'Etat major américain ne l'avait pas demandé.

En s'adressant aux auteurs de cette attaque, durant laquelle au moins 13 soldats américains sont décédés [il s'agit de l'attaque la plus meurtrière contre l'armée américaine en Afghanistan depuis 2011], Joe Biden l'a martelé devant les caméras : « Nous ne pardonnerons pas, nous n'oublierons pas. Nous vous pourchasserons et nous vous ferons payer. »

Après un moment de silence, il a rendu hommage aux soldats tués, « des héros (…) engagés dans une mission dangereuse et altruiste pour sauver d'autres vies » et il a fait savoir que les Etats-Unis allaient « poursuivre l'évacuation ». « L'Amérique ne se laissera pas intimider », a-t-il insisté. « Nous ne nous laisserons pas décourager par des terroristes. Nous ne les laisserons pas arrêter notre mission ».

Le nouveau régime taliban, via son porte-parole Zabihullah Mujahid, a « fermement condamné » ces « attentats à la bombe », tout en soulignant qu'ils étaient survenus dans une zone placée sous la responsabilité de l'armée américaine. Selon Joe Biden, il n'y a pas, pour l'instant, de « preuve » d'une « collusion » entre les talibans et Daesh, deux groupes aux fortes divergences et qui se sont affrontés ces dernières années, dans l'organisation de cet attentat.

La conférence de presse s'est terminée par un échange tendu entre le président américain et un journaliste de Fox News, qui lui a demandé s'il avait une part de responsabilité dans la mort des 13 soldats américains. Joe Biden lui a répondu qu'il assumait ses responsabilités globales dans l'opération en cours. Mais il a souligné que c'est Donald Trump qui avait négocié le retrait.

Selon le commandant en chef des Etats-Unis, il n'avait que deux options en prenant ses fonctions : organiser le départ des troupes ou en envoyer davantage. Et de conclure : « Il était temps de mettre fin à une guerre de plus de vingt ans ».

La Turquie a tenu ses premières discussions avec les talibans à Kaboul, a fait savoir le président Recep Tayyip Erdogan, ce vendredi 27 août. D'après le président turc, Ankara étudie la proposition des nouveaux maîtres de l'Afghanistan de sécuriser l'aéroport de la capitale après le retrait américain. « Nous avons tenu nos premières discussions avec les talibans, qui ont duré trois heures et demie », a déclaré le chef d'État aux journalistes. Et d'ajouter : « Si c'est nécessaire, nous aurons l'occasion d'avoir de tels pourparlers à nouveau. »

Les discussions se sont déroulées dans une section militarisée de l'aéroport de Kaboul où l'ambassade turque a été temporairement installée. Réagissant à des critiques en Turquie à propos des relations d'Ankara avec les talibans, le président Erdogan a rétorqué que le pays ne pouvait « s'offrir le luxe » de rester sans rien faire dans cette région instable. « Vous ne pouvez pas savoir quelles sont leurs attentes ou quelles sont nos attentes sans discuter. Qu'est-ce que la diplomatie, mon ami ? C'est cela, la diplomatie », a lancé le président turc.

La Turquie avait envisagé d'aider à sécuriser et de gérer l'aéroport de la capitale afghane, mais elle a commencé mercredi à retirer ses soldats d'Afghanistan, laissant entendre qu'elle abandonnait cet objectif. Recep Tayyip Erdogan a expliqué que les talibans voulaient dorénavant contrôler la sécurité à l'aéroport tout en proposant à Ankara d'assurer sa logistique. Selon le chef d'État, le double attentat suicide à l'aéroport de Kaboul, qui a tué au moins 85 personnes, dont 13 soldats américains, a montré l'importance de connaître la façon dont sera sécurisé l'aéroport.

R. I.

CANADA

«Nos frères talibans» coûteront-ils l'élection à Justin Trudeau?

AU CANADA, LA déclaration de la ministre libérale Maryam Monsef au sujet de ses «frères talibans*» sème toujours la controverse. Une affirmation perçue comme une véritable insulte par de nombreux vétérans du conflit en Afghanistan. En pleine campagne électorale, Justin Trudeau en paie-t-il déjà le prix? Sputnik fait le point.

«Nos frères, les talibans»: en l'espace de quelques minutes, les propos de la ministre Maryam Monsef ont fait le tour des réseaux sociaux.165 Canadiens ayant laissé leur vie durant l'intervention en Afghanistan (2001-2014), certains observateurs ont interprété cette déclaration comme une grave insulte envers les soldats tombés au feu et les anciens combattants. «C'est un manque de respect pour tout ce que nous sommes comme pays», tonne Laurent Proulx:

«Nous sommes gouvernés par des wokes inconscients qui n'ont pas le moindre patriotisme en eux. C'est cette situation, bien plus que celle en Afghanistan, qui m'incite à me questionner sur les sacrifices que mes frères d'armes et moi avons faits pour ce pays», s'indigne ce vétéran du conflit et chef d'entreprise à notre micro.

Sénateur conservateur à Ottawa, Pierre-Hugues Boisvenu estime aussi qu'il s'agit d'une injure envers l'effort de guerre canadien dans ce pays d'Asie centrale. «La question qu'il faudrait poser à la ministre Monsef est la suivante: les talibans sont-ils des victimes à la lumière de sa déclaration?», s'insurge le sénateur.

Plus de 40.000 militaires canadiens ont été déployés entre le début de l'intervention du Canada et l'évacuation de ses derniers ressortissants ainsi que des réfugiés afghans sélectionnés par Ottawa. La guerre d'Afghanistan est le plus long conflit auquel ait participé le pays de l'érable. 11 milliards d'euros ont été dépensés par le gouvernement central dans le cadre de cette intervention.

En entrevue, le sénateur pointe aussi ce qu'il voit comme une contradiction entre le rôle de la ministre et sa «complaisance» envers les anciens et nouveaux maîtres de Kaboul: «Cette ministre a fait un commentaire très maladroit. Elle a oublié qu'elle était ministre dans un gouvernement démocratique et non citoyenne afghane sympathisant avec un gouvernement qui bafoue les droits des femmes. A-t-elle oublié qu'elle était ministre fédérale de la condition féminine ou simplement oublié qu'elle était une femme?», s'indigne l'ex-vice-président du comité permanent sénatorial sur la sécurité nationale.

Questionnée par les médias au sujet de sa déclaration qu'elle a lue lors d'un point de presse en ligne, Maryam Monsef a voulu se montrer rassurante quant à son patriotisme: «La référence aux frères est une référence culturelle, mais laissez-moi être claire: nous ne soutenons pas les talibans et nous sommes horrifiés que les gains durement acquis au cours des vingt dernières années soient menacés», s'est justifiée la députée libérale d'origine afghane.

En 2017, le gouvernement Trudeau a versé une indemnité de 10,5 millions de dollars (7,5 millions d'euros) à cet Afghan capturé à l'âge de quinze ans par les Américains, puis incarcéré à Guantanamo et au Canada. En 2010, la Cour suprême du Canada a conclu que la détention de l'ex-combattant mineur avait enfreint les «principes de justice fondamentale». Le versement de cette indemnisation par Ottawa avait suscité le même genre de réaction chez les vétérans et de nombreux politiciens, pour qui il s'agissait en quelque sorte d'un acte de trahison. «C'est le problème des Libéraux et surtout de Justin Trudeau. Ils gèrent les enjeux de manière idéologique, que ce soit avec l'État islamique*, Al-Qaïda* ou les talibans. Leurs biais idéologiques ne changent pas. La gestion de la criminalité par Justin Trudeau est la même: ils visent la réhabilitation à tout prix. Les Libéraux sont habités par des fantasmes qui, par définition, ne tiennent pas compte de la réalité», fustige le sénateur.

La déclaration de la ministre survient à peine deux semaines après le début de la campagne électorale fédérale.

Talonné par les journalistes, le Premier ministre fédéral, Justin Trudeau, a affirmé le 25 août qu'il n'avait «rien à ajouter» à la déclaration de sa ministre. Il en a aussi profité pour réitérer que son gouvernement n'allait pas reconnaître le nouveau régime taliban, une posture qui est également celle de son principal adversaire, Erin O'Toole, le chef du Parti conservateur. La déclaration malheureuse de Maryam Monsef pourrait-elle nuire à la réélection des Libéraux de Trudeau? Pierre-Hugues Boisvenu estime qu'elle a déjà fait des dégâts:

«Ce sera un autre dossier qui réduira la crédibilité de Trudeau à gérer des affaires complexes», tranche-t-il.

R. I.

BELMADI DÉVOILE UNE LISTE DE 25 JOUEURS

Des absences et des retours

LE SÉLECTIONNEUR national Djamel Belmadi a dévoilé sa liste pour les deux prochaines rencontres des éliminatoires de la Coupe du Monde. 25 joueurs ont été convoqués par le coach national pour les deux rencontres face à Djibouti et le Burkina Faso prévues respectivement le 2 et le 7 septembre. Cette liste ne comporte pas de surprises, mais connaît quelques retours comme celui de Bennacer, Halaimia ou encore Khacef pour ne citer que ceux-là. Le gardien de but Azzedine Doukha qui est actuellement sans club n'a pas été convoqué et remplacé par Medjadel de Médéa. On notera également la présence de Benayada qui se trouve actuellement au Qatar avec l'EN A'. Dans l'entrejeu Zorgane sera dans le groupe en l'absence de Guedioura tandis qu'en attaque Djamel Belmadi a pris les meilleurs comme toujours. Rappelons qu'Atal est forfait pour les deux rencontres. Ounas n'a pas été retenu tout comme Boulaya en raison de leur préparation incomplète avec leurs clubs en raison de petits bobos.

JEUX PARALYMPIQUES

Cherine Abdellaoui offre l'Or à l'Algérie

CHERINE Abdellaoui, la judoka paralympique algérienne, a remporté, ce vendredi, la médaille d'Or dans l'épreuve féminine des 52 kg.
La judokate algérienne s'est qualifiée aux demies-finales des jeux paralympiques de Tokyo dans la catégorie des moins de 52 kg, après avoir battu, hier, en quart de finale l'ukrainienne Nataliya Nikolaychyk.
Déjà médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Rio en 2016, Cherine Abdellaoui s'est offert la plus haute marche du podium et offre ainsi sa première médaille à la délégation algérienne.
Plus combative et solide sur le tatami, la judoka de 22 ans n'a laissé aucune chance à son adversaire, la Canadienne Priscilla Gagné.
27 athlètes, dont 10 filles, sont engagés en athlétisme (21 athlètes), judo (3) et powerlifting (3), en plus des deux sélections de goal-ball messieurs (6 joueurs) et handi-basket masculin et féminin (12 éléments pour chaque équipe). La délégation, composée dans sa totalité de 85 personnes, s'est déplacée le 19 août à Tokyo via Istanbul.

LIGUE DES CHAMPIONS

Des groupes difficiles pour Mahrez et Bennacer, Ghezzal et Mandi plus chanceux

Le tirage au sort qui s'est déroulé ce jeudi à Istanbul. Pour cette phase, 4 algériens seront présent dans 4 groupes différents, ce qui offre des chances de voir nos internationaux nombreux dans cette édition de la Ligue des Champions.



Avec 8 groupes, certains de nos Verts ont hérités avec leurs clubs de groupes difficiles, ce qui est le cas de Mahrez ou Bennacer, mais d'autres ont hérités d'un tirage quelque peu plus clément, comme pour ce qui est de Mandi et Ghezzal.

MAHREZ ET CITY RETROUVENT LE PSG

Le bourreau des parisiens, Riyad Mahrez, qui était le principal artisan de la qualification de Manchester City en demi-finale de la Ligue des Champions face au PSG la saison écoulée, va une nouvelle fois retrouver les parisiens, mais cette fois dans la phase de groupes. On se frotte les mains dès maintenant en pensant au duel Mahrez-Messi. Un autre club de gros calibre fera partie de ce groupe A et il s'agit du RB Leipzig. Une équipe qui reste redoutable et qui peut prétendre à une qualification. Le quatrième club est le Club de Bruges qui semble sur le papier le moins bien lotis dans ce groupe.

BENNACER CONTRE 3 TÉNORS D'EUROPE

Si le groupe A dans lequel se trouve Manchester City est qualifié de groupe de la mort, Bennacer et Milan AC ne sont pas mieux servis puisqu'ils ont hérités d'un groupe très difficile également. Avec l'Atlético Madrid, Liverpool et le FC Porto, le club italien va devoir se battre pour passer ce tour et terminer dans les deux premières places. Bennacer et les siens n'ont pas bénéficiés du meilleur tirage, mais la qualification n'aura qu'une meilleure saveur si le Milan AC parvient à se qualifier.

JOUABLE POUR GHEZZAL ET BESIKTAS

Versé dans le groupe C, le club turc de Besiktas, peut espérer passer dans un groupe qui à première vue semble abordable. Avec le Sporting CP, le Borussia Dortmund et l'Ajax d'Amsterdam, Ghezzal et les siens devront négocier au mieux ces rencontres afin de passer et tenter d'aller loin dans cette Ligue des Champions.

ASSEZ CLÉMENT POUR MANDI

Villarreal vainqueur de la Ligue Europa, aura toutes ses chances dans un groupe composé de Manchester United, Atalanta et Young Boys.
La seule équipe qui semble avoir de meilleurs atouts est bien entendue Manchester United.
Les deux clubs italien et suisse ont moins de chances que Villarreal de Mandi et United. Cela semble à la portée des espagnoles qui ont toutes les chances de passer et sortir du groupe avec la qualification en poche.

COUPE ARABE (DAMES)

L'Algérie bat la Jordanie (3-1) et se qualifie pour le dernier carré

LA SÉLECTION algérienne de football (dames), s'est imposée mercredi soir face à son homologue jordanienne 3-1 (mi-temps : 1-1), en match disputé au stade de la défense aérienne du Caire, comptant pour la 1ère journée (Gr.B) de la Coupe arabe des nations qui se déroule en Egypte (24 août - 6 septembre).
L'Algérie a ouvert le score à la 34e par Naima Bouhanni, avant que la Jordanie n'égalise peu avant la pause par l'entremise de Maissa Djebara (45e). En seconde période, les Algériennes ont pris le dessus, en reprenant d'abord l'avantage grâce à Madina Ramdani (60e). Quelques minutes plus tard, Kenza Hadjar a mis les siens définitivement à l'abri en marquant le troisième but (65e).
A l'issue de cette victoire, l'Algérie valide d'ores et déjà son billet pour les demi-finales, dans un groupe B, à trois équipes, où figure également la Palestine, exempte de cette 1ére journée. L'équipe nationale est assurée de terminer à l'une des deux premières places du groupe.
Les coéquipières de Chaâbane Lina (FC Fleury 91/ France) disputeront leur deuxième et dernier match du premier tour, samedi face à la Palestine (20h00, algériennes). Les deux premiers du groupe se qualifient pour le dernier carré.
En ouverture de cette 3e édition de la Coupe arabe, l'Egypte a atomisé mardi le Soudan (10-0), alors que la Tunisie et le Liban se sont neutralisés (0-0), deux rencontres comptant pour le groupe A.
Outre la Coupe arabe, les joueuses de la sélectionneuse Radia Fertoul, préparent la double confrontation face au Soudan, prévue en octobre, comptant pour le 1e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, dont la phase finale aura lieu au Maroc.

FOOT/ AMICAL

La sélection algérienne A' s'impose face à la Syrie

LE SÉLECTION algérienne de football A', composée de joueurs locaux, s'est imposée jeudi face à l'équipe première de la Syrie 2-1 (mi-temps :2-0), en match amical disputé au stade d'Al-Wakra à Doha, en vue de la Coupe arabe des nations de la Fifa 2021, prévue au Qatar (30 novembre -18 décembre).
L'Algérie a ouvert le score dès la 3e minute de jeu grâce au sociétaire de l'ES Sétif Ahmed Kendouci, avant que son coéquipier à l'Entente Abderrahim Deghmoum ne corse l'addition quelques minutes avant la pause (37e).
L'Algérie a raté un penalty par Billel Messaoudi (35e).
En seconde période, les Syriens ont réduit le score par Mahmoud Al-Mawas (85e).Les "Verts" disputeront leur deuxième et dernier match amical, dimanche face au Burundi, à Doha.
En vue de ces joutes amicales, le sélectionneur national Madjid Bougherra a fait appel à 26 éléments, dont quatre évoluent en Ligue 1 tunisienne : Youcef Laouafi, Hocine Benayada, et Zinédine Boutmene (ES Sahel), et Nabil Lamara qui vient de s'engager avec le Club Africain.
De son côté, la Syrie prépare les deux premiers matchs des qualifications (Zone Asie) de la Coupe du monde 2022 : le jeudi 2 septembre à Téhéran face à l'Iran, et le mardi 7 septembre à Amman face aux Emirats arabes unis.
L'équipe A' avait effectué son premier stage sous la houlette de Bougherra en juin dernier, ponctué par un match amical, disputé au nouveau stade d'Oran face au Liberia (5-1). Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

Manchester United est en passe de doubler City pour Cristiano Ronaldo !

Les dirigeants des Red Devils vont passer à l'action pour tenter de rapatrier l'international portugais à Old Trafford. Une volonté des propriétaires, désireux de redorer leur blason auprès des supporters. Ils ont même pris l'avantage sur les Citizens.



Ce mercato estival devient totalement fou. Et Manchester United pourrait bien ne pas avoir dit son dernier mot sur le marché. Et pourtant, les Reds Devils ont déjà réalisé des opérations d'envergure avec les signatures de Jadon Sancho et Raphaël Varane. Mais parfois, le cœur a ses raisons que la raison ignore... C'est sûrement ce qui a incité la famille Glazer propriétaire de United, à se manifester pour accueillir Cristiano Ronaldo avant le 31 août.
L'international portugais ne portera en effet plus le maillot de la Juventus. Une information confirmée en conférence de presse ce vendredi par le coach de la Vieille Dame Massimiliano Allegri. Ces dernières heures, l'agent de CR7 Jorge Mendes avait initié les négociations avec Manchester City pour un potentiel transfert de son client. Une perspective qui faisait saliver toutes les parties, mais le champion d'Angleterre se montrerait plutôt réticent à l'idée de verser une indemnité de transfert à la Juve.
Conscients que ce point d'achoppement freine les tractations, les propriétaires de United voudraient tout simplement faire capoter le deal entre City et Ronaldo ! Selon les informations du Manchester Evening News, les Glazer seraient convaincus que rapatrier la star portugaise à Old Trafford pourrait les aider dans leur opération reconquête des fans. Il faut dire que les divergences d'opinions entre les deux parties se sont multipliées depuis le projet avorté de Super League. L'occasion demeure trop belle pour l'actionnaire majoritaire des Red Devils, qui réaliseraient un véritable coup de force en finalisant l'opération CR7.Et il semblerait que la somme exigée par la Juventus (entre 25 et 30 millions d'euros) ne constitue pas un problème pour Manchester United. Preuve que ce dossier prend de l'ampleur, Mendes se serait rapproché de la direction de United pour prendre la température. En retour, les hautes sphères mancuniennes lui auraient transmis un contrat de trois ans pour son client révèle Sky Sports.
Pour rappel, Cristiano Ronaldo avait quitté Manchester United en 2009 pour rejoindre le Real Madrid. En six saisons passées sous la tunique des Red Devils, l'attaquant portugais a raflé trois Premier League, une Ligue des champions, un Mondial des Clubs, une Cup et une Carabao Cup. La flamme entre les deux parties pourrait donc être ravivée. Ironie du sort, Manchester City a subitement décidé de se retirer des négociations en précisant que le profil de CR7 ne conviendrait pas aux préceptes de jeu prônés par Guardiola. Les planètes s'alignent pour un retour de Cristiano Ronaldo à Old Trafford...

MANCHESTER CITY

Benjamin Mendy fait face à de terribles accusations

LA NOUVELLE a pris tout le monde de court. Manchester City a annoncé avoir suspendu son défenseur français qui se trouve sous le coup d'une enquête de police. Les autorités ont d'ailleurs annoncé que le champion du monde était accusé de viol.
À l'heure où Cristiano Ronaldo, Kylian Mbappé et les 32 équipes qualifiées pour la Ligue des Champions agitent l'actualité, Manchester City a lâché un pavé dans la mare en annonçant la suspension de son latéral gauche Benjamin Mendy (27 ans).
La raison ? Le club anglais a simplement indiqué que son joueur était l'objet d'une enquête de la police, sans en dire davantage. « Manchester City confirme qu'après avoir été inculpé par la police aujourd'hui, Benjamin Mendy a été suspendu dans l'attente d'une enquête. L'affaire fait l'objet d'une procédure judiciaire et le club n'est donc pas en mesure de faire d'autres commentaires tant que cette procédure n'est pas terminée », indique le communiqué. Quelques instants plus tard, The Athletic publiait le communiqué de la police de Cheshire. Et les accusations sont terribles puisque Mendy est soupçonné de viol. « Le Crown Prosecution Service (l'équivalent du procureur) a autorisé la police de Cheshire à inculper un homme en lien avec des allégations d'agression sexuelle. Benjamin Mendy, 27 ans, a été inculpé de quatre chefs de viol et d'un chef d'agression sexuelle. Les accusations concernent trois plaignantes âgées de plus de 16 ans et auraient eu lieu entre octobre 2020 et août 2021. Mendy, de Prestbury, a été placé en garde à vue et doit comparaître devant le tribunal de première instance de Chester le vendredi 27 août », indique le communiqué.
« La police du Cheshire et le Crown Prosecution Service souhaitent rappeler à tous que la procédure pénale contre Mendy est en cours et qu'il a droit à un procès équitable. Il est extrêmement important qu'il n'y ait pas de signalement, de commentaire ou de partage d'informations en ligne qui pourraient de quelque manière que ce soit porter préjudice aux procédures en cours. » Affaire à suivre

Le PSG accélère pour le successeur de Kylian Mbappé

EN PARALLÈLE du dossier Mbappé, le club parisien s'active pour dénicher le successeur de l'attaquant français. Et c'est vers l'Angleterre et l'Allemagne que la direction parisienne s'est tournée.
Le mercato estival s'enflamme dans cette dernière ligne droite. Et le Paris Saint-Germain pourrait à nouveau sévir dans les prochaines heures. Le club parisien qui est entré en négociations avec le Real Madrid pour un potentiel transfert de Kylian Mbappé, s'active en parallèle pour dénicher la perle rare capable de succéder au génie français.
Récemment, RMC Sport évoquait le travail de l'ombre effectué par Neymar pour plaider la cause d'un certain Richarlison. Les deux hommes se côtoient régulièrement en sélection brésilienne et s'apprécient clairement. Consciente que le départ de l'international français au Real se précise, la direction parisienne souhaite rapidement trouver son successeur.
L'option Richarlison deviendrait de plus en plus crédible ces dernières heures au sein de l'état major francilien. L'attaquant d'Everton cocherait en effet toutes les cases en cas de départ de Mbappé. Selon les informations de ESPN Brésil, les agents du joueur brésilien se trouveraient déjà à Paris et les négociations avec le PSG seraient déjà entamées. Reste à connaître la position des Toffees dans ce dossier. Céder son meilleur joueur n'entre pas dans les plans de Rafa Benitez. Déjà buteur et passeur décisif face à Southampton cette saison en Premier League, l'intéressé avait prolongé son bail jusqu'en 2024 en décembre 2019. Pour rappel, Everton n'avait pas hésité à débourser 40 millions d'euros en 2018 pour enrôler le principal protagoniste. Sa valeur marchande a nettement évolué depuis son arrivée sur les bords de la Mersey, et le Paris SG devra casser sa tirelire pour finaliser ce dossier. Tout peut donc encore se produire dans les prochaines heures. En parallèle du joueur auriverde, les dirigeants parisiens auraient également sondé Mino Raiola sur la faisabilité d'un transfert d'Erling Haaland révèle le Telegraph. Malheureusement, le Borussia Dortmund ne compte pas céder son buteur norvégien dans les ultimes heures du mercato. Sauf offre astronomique...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:25	12:30	16:11	19:04	20:29
CONSTANTINE	04:31	12:35	16:15	19:12	20:32
ALGER	04:45	12:49	16:30	19:25	20:48
OUARGLA	04:47	12:40	16:16	19:10	20:28
CHLEF	04:53	12:56	16:36	19:30	20:53
MOSTAGANEM	04:59	13:01	16:41	19:35	20:58
ORAN	05:02	13:04	16:43	19:37	21:00

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7076 — SAMEDI 28 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	33°	21°
Oran	34°	22°
Constantine	37°	18°
Ouargla	43°	27°

MALI

Lamamra reçu en audience par le Président de la transition

Dans le cadre de sa visite de travail au Mali en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger, Ramtane Lamamra, a été reçu jeudi en audience par le président de la transition, le Colonel Assimi Goita.



A cette occasion, M. Lamamra a transmis au Chef d'Etat malien un message de son frère le président M. Abdelmadjid Tebboune portant sur les relations bilatérales et les perspectives du renforcement du partenariat stratégique qui lie les deux pays.
L'audience a donné lieu à un échange de vues sur les progrès réalisés dans le cadre du processus de paix au Mali et les voies et moyens à même de permettre au pays de cueillir les dividendes de la paix et de la réconciliation nationale.
En outre, le ministre des Affaires étrangères a été reçu par le Premier-ministre, chef du gouvernement, M. Choguel Kokalla Maiga, ainsi que par le président du Conseil National de Transition (CNT), le Colonel Malick Diaw . Il a également tenu une séance de travail avec son homologue malien, M. Abdoulaye Diop.
La rencontre avec le Premier-ministre a porté sur les priorités du gouvernement malien dans la perspective de la tenue des élections devant marquer la fin de la transition en cours.
M. Maiga a salué l'engagement renouvelé de l'Algérie pour la restauration de la stabilité au Mali, tout en soulignant la qualité toute particulière de la relation algéro-malienne.
Avec le Président du CNT, les discussions ont porté sur l'appui de l'organe législatif à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, ainsi que sur les perspectives du renforcement de la coopération entre les institutions législatives des deux pays.
Enfin, dans le prolongement de la 17ème session du Comité Bilatéral Stratégique tenue récemment à Alger, les Chefs de la diplomatie des deux pays ont abordé les projets de coopération bilatérale, le processus de paix et de réconciliation, ainsi que les questions d'actualité, en particulier dans l'espace sahélo-saharien et en Afrique.
Les deux Ministres ont relevé avec satisfaction la convergence de leurs analyses et approches sur les sujets abordés et se sont félicités du caractère stratégique qui marque les liens forts unissant les deux pays et leurs peuples frères.
S'agissant de l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, les deux parties sont convenues de poursuivre la mise en œuvre des mesures identifiées pour redynamiser l'opérationnalisation des principales dispositions de cet outil auquel toutes les parties maliennes ont renouvelé leur attachement dans leurs interactions avec M. Lamamra à l'occasion de cette visite.

M. D.

BÉJAÏA

42 accidents enregistrés durant le mois de juillet

AU MOINS 42 accidents de la route ont été enregistrés par les services de la sécurité publique de la sûreté de wilaya durant le mois de juillet dernier. Selon le bilan qui nous a été transmis par la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «les accidents de la route ont provoqué 02 décès et 56 blessés». Dans le même sillage, 1879 contraventions ont été établies dont 06 liées aux motos pour infractions de non-port de casques de sécurité, manouvres dangereuses et défaut de papiers». Aussi, 116 délits routiers on été recensés dont 18 commis par des motards, ajouter à cela 559 retraits de permis de conduire dont 04 aux conducteurs des deux roues. Notons que 10237 véhicules de différents types et 747 motos ont été contrôlés durant la même période. Les mêmes services ont mis en fourrière 13 véhicules et 02 motos. Par ailleurs, 14 sorties de contrôle de la sécurité routière par radars ont été effectuées durant le même mois», a souligné la même source. Pour sa part, la police d'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE) a effectué 19 interventions durant le mois de juillet dernier pour la lutte contre les constructions illicites au cours desquelles il a été établi 06 dossiers qui ont été transmis à la justice et 15 autres dans le cadre de la lutte contre le commerce informel au cours desquelles 86 kg de produits et du matériel ont été saisis. En outre, 02 interventions ont été effectuées pour lutte contre les parkings illégaux. Dix (10) autres interventions ont été réalisées en ce qui concerne les atteintes à l'environnement dont les jets des ordures, des gravats et 15affaires liées à l'abandon et pose de matériaux de constructions entravant la voie publique dont 07 affaires ont été transmises à la justice.

N. Bensalem

MÉDÉA

Arrêt de l'alimentation en eau potable à partir du barrage de Koudiet Acerdoune

APRÈS la récurrence des perturbations de l'alimentation en eau potable enregistrée au niveau du système de Koudiet Acerdoune, 33 communes de la partie est de la wilaya, notamment El Azizia, Seghouane, Tletat Douairs, Berrouaghia, Mihoub, Guelb Kébir, Sedraya, Meghraoua, Oum Djellil, Ouled Antar, Boghar, Mezghenna, El-Omaria, Béni-Slimane, Zoubiria, Ouled Deid, Ksar El Boukhari, Khams Djouamaa, Tablat, Sidi Rabie, Bir Benabed, Bouskène, Souagui, Boucherahil, Sidi Naamane, Tablat, Moudjebeur, connaissent un arrêt d'approvisionnement en eau potable à compter du 23/08/2021 «suite à une perturbation causée par une panne survenue sur les pompes immergées au niveau du site du barrage».
Dans le but de suppléer au manque d'approvisionnement des communes citées, les autorités locales ont actionné le plan d'urgence à l'issue d'une réunion de conseil exécutif élargi, organisée jeudi au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Djahid Mous, en présence du P/APW, du SG de wilaya par intérim, des chefs de daira et des directeurs des secteurs techniques.
La réunion s'est focalisée sur la mise en oeuvre d'un programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau potable des populations s'articulant sur la réactivation des cellules de crise de daira sous la houlette des chefs de daira eux-mêmes, la mise en place d'un programme d'alimentation par voie de citernage, l'exploitation de tous les moyens disponibles et par l'utilisation des prises d'eau à l'aide de potences.
Le conseil exécutif élargi a également recommandé la mobilisation de tous les moyens pour l'achèvement des programmes d'investissements publics en cours de réalisation et l'accélération de la remise en exploitation des anciens systèmes d'AEP et des points d'eau existants d'une manière continue, en dotant les forages de générateurs électriques.
Rappelons que des mesures de sécurisation de l'AEP ont été mises à l'approche de la saison estivale et ont fait l'objet d'un exposé qui a été présenté au secrétaire général du ministère des ressources, Ismail Amirouche, le 24/06/2021, quant à l'état d'exécution du programme d'urgence relatif aux opérations de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la wilaya.
A la suite de quoi il a été décidé le lancement de plusieurs opérations de recherche et d'exploitation des eaux souterraines financées sur le Fonds national des eaux(FNE) afin de combler la pénurie d'eau enregistrée dans certaines communes, notamment l'inscription de plusieurs opérations au titre du programme d'urgence, dont le raccordement et l'équipement de forages situés dans le champ de captage de Birine (W.Djelfa), le lancement des travaux de réhabilitation de 19 autres forages et la réhabilitation de 3 stations monoblocs.
Des opérations ont été mises en oeuvre sur terrain, notamment la réhabilitation de plusieurs puits inexploités, le lancement des projets dont, entre autres, cinq nouveaux puits dans le champ de Birine pour le renforcement de l'AEP par un apport de plus de 7.000 m3 par jour, dont les travaux ont été confiés à une entreprise nationale, selon une déclaration du même responsable.

De Médéa, Nabil B.